

Activités présidentielles

Un émissaire de Paul Biya au Palais hier

Jonas OSSOMBEY  
Libreville/Gabon

Le chef de l'Etat camerounais a mandaté auprès de son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba, son ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey.

LE ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, porteur d'un message du président de la République du Cameroun à son homologue gabonais, a été reçu en audience, à la présidence de la République, hier, par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. L'hôte du Palais du bord de mer a d'abord réitéré au numéro un gabonais les félicitations des autorités de son pays pour sa réélection à la Magistrature suprême. En

outre, les deux hommes ont abordé des questions d'intérêt commun. Le double choc économique et sécuritaire en rapport avec la baisse des cours des matières premières, du pétrole notamment, ainsi que les aspects sécuritaires dominés par les assauts répétés, en territoire camerounais, de la secte islamiste nigériane, Boko-Haram. D'ailleurs, plusieurs pays de l'Afrique centrale, y compris le Gabon, se mobilisent pour mettre hors d'état de nuire le mouvement terroriste qui sévit à la fois en Afrique de l'Ouest et dans les Etats Sahelo-sahariens, au Niger et au Tchad. Un cordon sécuritaire a, de ce fait, été mis en place pour éviter la fragilisation des équilibres géostratégiques de la région.



Photo : Ollomo/Presse Présidentielle

L'émissaire camerounais, Alamine Ousmane Mey, remettant le message du président Paul Biya.

Au sujet de la crise économique qui touche de plein fouet les deux Etats de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le mem-

bre du gouvernement camerounais n'aura pas manqué d'insister auprès de son hôte sur les répercussions d'un choc qui ralentit considérablement le processus de

développement des pays africains en général, et ceux de la sous-région en particulier. Une crise préoccupante pour les deux chefs d'Etat, aujourd'hui engagés dans la

mise en place des mécanismes de sortie, grâce à des projets susceptibles de leur permettre d'envisager l'émergence dans des conditions sereines. A noter que la coopération entre le Cameroun et le Gabon est jugée fructueuse par les autorités de ces pays. Tant au niveau des Etats, par le biais de leur engagement commun dans les organisations sous-régionales telles que la Cémac et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Sans compter la fluidité des différents échanges entre ces deux pays partageant une même frontière. Leur ambition est donc de renforcer ces liens, en vue de parvenir au développement recherché par tous.

Entrée en vigueur hier de l'Accord de Paris sur les changements climatiques

"Un jour historique" selon le chef de l'Etat

O'. N.  
Libreville/Gabon

Ali Bongo Ondimba a salué l'entrée en vigueur, hier vendredi 4 novembre 2016, de l'accord obtenu lors de la 21e session de la Conférence des Parties (COP 21), tenue en France à la fin de l'année 2015. Un texte déjà ratifié par le Parlement gabonais et dont l'instrument de ratification par notre pays vient d'être déposé au siège des Nations unies, à New York, par le ministre d'Etat en charge des Affaires étrangères, Pacôme Moubelet Boubeya.



Photo : AFP

Le président Ali Bongo Ondimba, lors de son intervention à la COP 21.



Photo : D.R

Pacôme Moubelet Boubeya (2e à partir de la gauche) avec, entre autres, Serpa Soares (SG adjoint de l'Onu en charge des Affaires juridiques) tenant l'instrument de ratification de l'Accord de Paris par le Gabon.

L'ACCORD de Paris sur les changements climatiques, obtenu lors de la 21e session de la Conférence des Parties, tenue à la fin de l'année 2015, au Bourget (France), est entré en vigueur hier vendredi 4 novembre 2016. L'événement a été salué par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, dans un communiqué parvenu à notre rédaction hier.

Le chef de l'Etat évoque "un jour historique" et se félicite que le Gabon se soit doté d'"outils, de technologies et d'institutions pour mettre à sa portée l'atteinte d'objectifs de développement plus propres et directement favorables aux citoyens"

Il faut noter que, mercredi dernier, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, chargé des Gabonais de l'Etranger, Pacôme Moubelet Boubeya, a déposé au siège des Nations unies, à New York (USA), l'instrument de ratification, par le Gabon, de l'Accord de Paris. C'était en présence du Représentant permanent du Gabon auprès de l'Onu, Bau-

delaire Ndong Ella. Ses collègues de France, François Delattre, et du Maroc, Omar Hilale, étaient également présents. Ce dont s'est d'ailleurs félicité le chef de la diplomatie gabonaise. Occasion pour le ministre Moubelet Boubeya de réitérer la volonté des Etats les plus vulnérables, notamment africains, "d'obtenir un véritable appui pour endiguer l'impact du réchauffement climatique sur l'environnement et sur le quotidien des populations." En marge de cet événement, il a également eu des entretiens avec Fodé Seck et Fidjien Peter Thompson, respectivement Représentant permanent du Sénégal près de l'Onu, dont Dakar préside actuellement le

Conseil de sécurité ; et actuel président de l'Assemblée générale des Nations unies. Rappelons que l'Accord de Paris vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. Il s'agit donc de "contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 15°C ; promouvoir la résilience à ces changements et un développement à faible émission de gaz à effet de serre d'une manière qui ne menace pas la

production alimentaire". Toujours pour rappel, soulignons qu'en mars 2015, le Gabon était le premier pays africain à soumettre sa contribution nationale (INDC), s'engageant ainsi à réduire d'au moins 50% ses émissions par rapport à

l'évolution. De même, à la 21e session de la Conférence des Parties, notre pays a pris une part active et déterminante aux travaux ayant conduit à l'adoption, par 196 Parties, de l'Accord de Paris sous l'égide des Nations unies. Et le 22 avril

2016, au siège de l'Onu, le chef de l'Etat signait ledit texte. Par ailleurs, la loi autorisant la ratification de l'Accord de Paris a été adoptée par le Parlement, et promulguée par le président de la République, en octobre dernier.



## AVIS DE RECRUTEMENT DES MANDATAIRES EN ASSURANCES IARD

1- Vous êtes détenteur du Baccalauréat, ou avez le niveau de la classe de terminale ;  
2- Vous êtes de bonne moralité, dynamique et avez la facilité d'expression,  
4-Vous aimez les contacts et estimez avoir des atouts dans le domaine de la vente ;  
5-Vous avez envie de prendre votre destin en main et relever un challenge.

**ALORS CETTE ANNONCE VOUS CONCERNE**

SUNU ASSURANCES IARD Gabon, filiale du Groupe SUNU vous offre l'opportunité d'intégrer son réseau d'agents mandataires non salariés (rémunérés à la commission), qui sont en charge de la commercialisation des produits d'assurances IARD au Gabon.

**COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

- Une demande manuscrite avec deux photos d'identité.
- Un curriculum Vitae accompagné d'une copie de vos diplômes, expériences, lettres de stages, etc.
- Deux lettres de recommandation de personnes (adresse, fonction, et contacts téléphoniques à communiquer obligatoirement) qui se portent garantes de votre moralité.

**LIEU ET DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS**

Pour le dépôt de votre dossier, veuillez passer directement à notre siège situé à l'Avenue du Colonel Parant, en face du village artisanal, auprès du service commercial.  
Contact : (241) 01.74.36.92 ou 02.33.44.20 / 05.20.80.26

- La date limite de dépôt de candidature est fixée au 10 novembre 2016, à 16 heures

**PROCEDURE DE RECRUTEMENT**

Une sélection sur dossier aura lieu dans une 1ere phase.  
Les candidats présélectionnés seront invités à participer à un test.  
Les résultats seront proclamés par ordre de mérite, en fonction du nombre de places prévues.

**SUNU Assurances IARD Gabon**  
Société Anonyme au capital de 1.200.000.000 F CFA entièrement libéré  
ROCM Libreville N°2015816934 - N° NIF 38638 E Av. du Colonel Parant - BP 915 Libreville - Gabon  
Tél : (+241) 01 74 36 92 - Fax : (+241) 01 74 36 91 - E-mail : gabon.sunu@sunu-group.com - Site Web : www.sunu-group.com